

Avec plus d'un tiers des requêtes déclarées irrecevables, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples apparaît peu connue des usagers de la justice, des professionnels du droit autant que des milieux universitaires. Par ailleurs, le faible intérêt que portent les États africains à ce que les individus y accèdent directement, réduit considérablement son impact sur l'application des droits consacrés par la Charte de Banjul. Pourtant, à côté de la plus réputée Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour entend affirmer son existence, ainsi que sa contribution à la protection des droits de l'homme sur le continent.

Dans une démarche comparative, cet ouvrage est destiné à faciliter une meilleure compréhension de l'histoire, de la composition, de la compétence, de la procédure et de la jurisprudence de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

Patrick BADUGUE est magistrat camerounais, actuellement en scolarité à l'École nationale d'administration de Strasbourg. Lauréat du diplôme en droit international et comparé des droits de l'homme de l'Institut international des droits de l'homme, et doctorant en droit, il est spécialisé en contentieux africain des droits de l'homme.



Manuel de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples